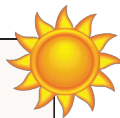




## Agenda



**Jeudi 27 juillet**

De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché.

## GUILERS FAIT SA RENTREE

### Samedi 2 septembre

#### ESPACE MARCEL PAGNOL

18h30 - Début du repas

21h00 - Animations populaires  
avec DJ CED

#### EGLISE

22h30 - Son et Lumière



#### RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE REPAS

#### À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

*Repas adulte : 12 €*

*(Assiette gourmande avec jambon cru et blanc, rosette, piémontaise, crevettes, tomates, salade, condiments / Pavé de saumon rôti sauce maracuja, riz créole et julienne de légumes / Tarte aux pommes / Pain, beurre)*

*Repas enfant : 6 €*

*(Nuggets et pommes de terre grenailles / Cône de glace)*

## Médecin de garde

Week-end  
du 21 juillet,  
faire le 15.

## Pharmacie de garde

Toutes les nuits  
de la semaine  
et tous les jours,  
de 12h à 14h.  
Contactez le 32 37.

## Infirmiers

**Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost :**  
06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.  
**Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Bellec :**  
06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.  
**Mme Couard, Mme Favennec :**  
02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

## Numéros utiles

**Gendarmerie de Guilers :** 02 98 07 44 68 (17)  
**SAMU :** 15 / **Pompiers :** 18  
**Eau du Ponant :** 02 29 00 78 78  
**Guilers Taxi :** 02 98 07 69 48  
**Taxi Petton :** 06 17 36 47 39



## Guilers Pendant l'été

**Horaires d'ouverture de la mairie :** depuis le **lundi 10 juillet** et jusqu'au **samedi 19 août** inclus, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le samedi matin, réouverture le **samedi 26 août au matin**.

**Horaires d'ouverture de la Guilthèque :** depuis le **mardi 11 juillet** et jusqu'au **samedi 2 septembre** inclus, fermeture : les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. Ouverture : les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

**Les permanences des élus du samedi matin :** sont interrompues jusqu'au **19 août inclus**. Reprise des permanences le **samedi 26 août 2017**.

**Dates de parutions des nouvelles de Guilers :** elles paraîtront les **4, 8 et 25 août 2017**.

**Horaires du C.S.L. Ballard :** depuis le **10 juillet** et jusqu'au **20 août inclus**, ouverture de 8h à 20h. Pendant la période estivale, l'accès se fait par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat sont fermés.

**Fermeture des terrains de football :** en raison de nombreuses incivilités constatées sur l'ensemble des terrains de football, la commune est malheureusement contrainte de fermer ses terrains au public **pour la période du 13 juillet au 20 août inclus**. Merci de votre compréhension.

## Etat civil

#### Naissances :

Raphaël LAMOUR – 12, rue des Elfes  
Jules BEUZIT ROUÉ – 85, rue des Justes  
Pablo PEREZ – 370, rue Saint-Exupéry

#### Présentations civiques :

Maëline SIMON – 125, rue du Tumulus  
Margaux et Léa GARO – 76, rue Degas

#### Décès :

Madame CHÉDOTAL Camille  
35, place Des Petits Pas (85 ans)

## Permanences

**Assistante sociale :** prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

**Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans : Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

**Puéricultrice :** permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

**ADMR Guilers-Bohars :** service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

**Relais Parents Assistantes Maternelles :** le service de relais sera fermé **du vendredi 21 juillet au vendredi 18 août inclus**. Réouverture le lundi 21 août à Bohars. Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles, pour les questions concernant les **assistantes maternelles (listes, agrément, etc...)**. Pour Guilers, appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09. Pour Bohars, appeler le CDAS du Relecq-Kerhuon 02 98 28 28 99. Pour les **questions d'ordre législatif**, contacter la direction du travail 0810 29 00 09.

## Incivilités

Les vacances scolaires, plus particulièrement l'été, sont propices à des incivilités. Nous souhaitons attirer l'attention des parents sur ce fait. Ces débordements portent atteinte à la fois aux équipements privés et municipaux, mais aussi à la tranquillité des habitants. Il est rappelé qu'il est de la **responsabilité des parents de surveiller leurs enfants pour qu'ils ne commettent pas de tels faits.**

## Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, les demandes et renouvellements d'une Carte Nationale d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique. A savoir pour l'arrondissement de BREST : Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas et Saint-Renan.

**Vous pouvez effectuer une pré-demande** en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de borne biométrique.

## Simplification des démarches administratives Pré-demande de passeport

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, un télé-service dit de « pré-demande de passeport » est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Ce télé-service concerne uniquement la récupération de manière dématérialisée des informations recueillies au moyen du Cerfa n° 12100\*02 de demande de passeport.

Attention, la pré-demande ne dispense pas l'usager de se présenter dans une mairie équipée pour déposer sa demande, accompagnée de la photo et de toutes pièces justificatives.

Cette démarche permet de préparer en amont sa demande en la préenregistrant en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>.

## Autorisation de sortie de territoire des mineurs

Depuis le 15 janvier dernier, il vous est possible de télécharger le formulaire CERFA n° 15646\*01 pour l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Le mineur voyageera muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de passer en mairie.

## Horaires d'été des déchèteries

**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2017**

- **Le SPERNOT (Brest)** : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- **LE VERN (Brest)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les lundis et jeudis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **LAVALLOT (Guipavas)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **MESCOUEZEL (Plouzané)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les mardis et vendredis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **TOULL AR RANNIG (Plougastel-Daoulas)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les mardis et jeudis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

## Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles peuvent se faire recenser **à partir de leurs 16 ans révolus** dans le trimestre de leur anniversaire : soit en ligne sur le site du service public ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)), soit en mairie. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **JUILLET 2001** ainsi que les jeunes nés en **JUIN 2001** pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.** Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Prescriptions de la gendarmerie

### PRÉVENTIONS CONTRE LES VOLS DE VÉLOS

1. **Marquez votre vélo** par une gravure chez un opérateur agréé et enregistrez le sur [bicycode.org](http://bicycode.org) ;
2. **Attachez toujours votre vélo** à un point fixe avec un « antivol en U » au niveau du cadre et de la roue avant, même pour une courte durée et sur un terrain privé ;
3. **Évitez les lieux isolés** pour ne pas tenter les voleurs ;
4. **Vélo de grande valeur** : redoublez de vigilance et stockez votre vélo dans un endroit sécurisé ;
5. **En cas de vol**, signalez le sur [bicycode.org](http://bicycode.org) et déposez plainte.

### PRÉVENTIONS CONTRE LES VOLS À LA ROULOTTE

1. **Garer votre voiture dans un endroit fréquenté et éclairé** ;
2. **Ne laisser aucun objet de valeur à vue**, dans le coffre ou la boîte à gants ;
3. **Garder la carte grise et le permis de conduire avec vous** ;
4. **Verrouiller portes et fenêtres du véhicule.**

## Lutte contre les frelons asiatiques

Contrairement au nid primaire (de la taille d'une balle de tennis et souvent accessible), qui peut être détruit par écrasement en fin de journée, la destruction des nids secondaires (beaucoup plus gros et difficiles d'accès) présente un risque. La destruction du nid doit être exécutée par un professionnel.

Toute découverte d'un nid doit faire l'objet d'un signalement en mairie pour que celle-ci fasse intervenir un prestataire agréé, intervenant sur la commune de Guilers.

*Pour tous renseignements et signalements, merci de contacter la mairie au 02 98 07 61 52 (code 5).*



## Dératisation

Prochain passage du dératiseur le **vendredi 28 juillet, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 07 61 52 (code 5).

## La Guilthèque

Exposition des travaux manuels réalisés par les associations guilériennes **du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août inclus**.

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque.

## CCAS

## Repas Saint Albert

Le CCAS et Guilers Entr'aide maintiennent le repas Saint Albert, durant le mois de juillet. Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie avant le vendredi 16h. **Tarif repas : 6,60 € (vin 0,75 € - jus de fruit 0,45 €).**

Il est demandé aux participants inscrits, de prévenir l'accueil de la mairie dans la mesure du possible en cas d'empêchement de dernière minute.

*Reprise du repas à la rentrée : le mardi 5 septembre.*

## Espaces Jeunes

L'Espace Jeunes est ouvert pendant toutes les vacances d'été. Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent venir au local ou participer à des activités à la demi-journée, journée complète ou en soirée. Certaines activités sont ouvertes aux 10- 12 ans.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'espace jeunes au 02 98 07 61 83.*

Dans le cadre du festival "Les mains en l'air" sur Guilers, quelques jeunes vont pouvoir participer à la construction des décors du festival et découvrir les secrets du marionnettiste Juan Perez Escala. Au programme : construction grandeur nature d'une "marionnette-sorcière" en papier mâché et de panneaux psychédélique "mains en l'air".

Rdv les 21 et 22 août au matin de 9h30 à 12h. Le festival est prévu les 8 et 9 septembre !

## Urbanisme

## Enquête publique

**MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BREST MÉTROPOLE**

Le public est informé que le président de Brest métropole a ordonné, par arrêté du 07 juillet 2017, l'ouverture d'une enquête publique **du 21 août au 21 septembre 2017 sur le projet de modification du plan local d'urbanisme.**

Destiné à prendre en compte les réflexions, études et projets en cours sur le territoire de la métropole (ouverture de zones à l'urbanisation, ajustements de zonages, définition d'orientations d'aménagement et de programmation, ajout ou suppression d'emplacements réservés) et de procéder à des ajustements tenant compte du retour d'expérience de sa mise en œuvre, le projet sera ensuite soumis pour approbation au Conseil de la métropole.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et émettre ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels de réception du public : à l'hôtel de métropole, siège de l'enquête : 24, rue Coat-ar-Guéven à Brest, dans les mairies de quartier de Brest et dans les mairies des communes. L'ensemble des pièces du dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet de Brest métropole ([www.plu.brest.fr](http://www.plu.brest.fr)). Des postes informatiques, disposant d'un accès internet permettant de consulter le dossier, sont à la disposition du public à l'Hôtel de ville de Brest, dans les mairies de quartiers de Brest, ainsi qu'en mairie de Guipavas et de Plougastel-Daoulas aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le tribunal administratif de Rennes a désigné Monsieur Jacques SOUBIGOU, en qualité de commissaire enquêteur.

Il recevra le public à l'**Hôtel de métropole, 24 rue Coat ar Guéven à Brest**, les jours suivants :

- lundi 21 août 2017 de 9h à 12h ;
- jeudi 31 août 2017 de 14h à 17h ;
- samedi 9 septembre 2017 de 9h à 12h ;
- jeudi 21 septembre 2017 de 14h à 17h.

Chacun pourra également lui transmettre ses observations par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2. Ces contributions seront annexées au registre d'enquête déposé au siège de l'enquête, sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse suivante : [www.plu.brest.fr](http://www.plu.brest.fr), par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-plu@brest-metropole.fr](mailto:enquete-publique-plu@brest-metropole.fr). Ces contributions seront publiées dans le registre dématérialisé. Après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront mis à disposition du public pendant une durée d'un an à l'Hôtel de métropole, dans les mairies des communes et les mairies de quartier de Brest précitées, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de Brest métropole ([www.plu.brest.fr](http://www.plu.brest.fr)).

Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Brest métropole (direction des dynamiques urbaines / atelier d'études urbaines), 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2, ou par courriel à [enquete-publique-plu@brest-metropole.fr](mailto:enquete-publique-plu@brest-metropole.fr).

**Déclaration préalable de travaux :**

- SIMON Sébastien, 12 rue Hélène Boucher, clôture.

**Demande de permis de construire :**

- RIBAN Anthony / GRIGNOUX Cécile, lot n° 21 lotissement Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.

**Permis de construire accordés :**

- PRIZAC Fabian, 4 rue Guy Ropartz, extension habitation.
- CALVEZ Benoît, Lambalez, extension habitation.
- DUROSE Catherine, 20 rue Théodore Monod, maison individuelle.
- DERRIEN Jean-Yves, lot n° 2 Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.
- LE BERRE Mickaël / AUTRET Marion, lot n° 14 Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.
- VIEIRA Anthony / GUILLOU Amanda, lot n° 19 Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.
- MORIN Patrice et Isabelle, lot n° 10 Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.
- BODENES Julien et Elodie, lot n° 17 Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.
- GALLIOU Ronan, 110 rue Jules Ferry, extension maison d'habitation
- LE RAY Florian / LEGER Claire, lot n° 8 Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.
- HELIES Floris / DELLINGER Fanny, lot n° 16 Les Résidences de Kermengleuz, maison individuelle.

## Vie associative

## Les Flamboyants

**LES VACANCES**

La plaquette des stages, séjours et camps est disponible à l'Accueil de Loisirs, ainsi que sur notre site.

En juillet, stage de foot pour les enfants de 7/8 ans et 9/12 ans en partenariat avec l'ASG, un séjour « Terre et mer » au Parc des Trois Curés pour les enfants de 7 à 12 ans, un stage poneys de 2 jours avec « les poneys d' Léa », un séjour à la montagne pour les enfants de 7 à 12 ans et les jeunes de 13 à 17 ans, **ce séjour est aussi ouvert aux familles, n'hésitez pas à venir vous renseigner.**

En août, un séjour surf et bord de mer au Conquet et un mini-séjour au Parc des Trois Curés pour clôturer l'été.

**Des permanences sont organisées les mardis de 16h à 18h et les mercredis de 17h à 18h30.**

## Agora

L'Agora sera fermé tous les samedis durant le mois juillet. **Fermeture annuelle du 22 juillet au 20 août.**

**La section photo** adulte du centre socioculturel recherche une personne bénévole pour apporter son expérience d'amateur averti ou professionnelle à un groupe de photographes animés par le désir de se perfectionner.

**APPRENDRE À JARDINER AU NATUREL  
COURS DU SOIR SAISON 2017-2018**

(Re) découvrir les principes du jardinage au naturel de manière concrète, participative et pratique. 10 séances le mardi soir de septembre 2017 à juin 2018 aux jardiniers amateurs. Des ateliers qui mélangent approche en salle et réalisations pratiques ainsi que des visites de jardin pour améliorer ses pratiques de jardinage en se faisant plaisir.

A l'Agora, 79, rue Charles de Gaulle (le 26/09, 17/10, 14/11, 19/12, 30/01/18, 20/02, 27/03, 17/04, 23/05, 12/06).

*Pour tous renseignements, contacter L'Agora au 02 98 07 55 35.*



## Vie associative (suite)

### Association Partage

Les membres de l'association Partage vous remercient de votre soutien tout au long de l'année.  
La Boutik et le Local meubles seront fermés pendant l'été.  
En cas d'urgence appeler le CCAS qui prendra contact avec nous.  
Réouverture le **26 août**.

### Guilers accueille

**Ouvert tous les mardis aux mois de juillet et d'août (sauf le 15 août).**

La Présidente et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous au mois de septembre.

## Sports



### Iroise Athlétisme

#### Marche Nordique

Rendez-vous tous les dimanches de l'été à 9h au local du club, complexe L. Ballard.

#### Athlétisme

Bonnes vacances à tous nos Jeunes Athlètes et rendez-vous pour les inscriptions au Forum des Associations le **samedi 2 septembre** à l'espace Pagnol. Les entraînements reprendront le mercredi 6 septembre.

#### Renouvellement des licences

Pour un renouvellement de sa licence, il faut se connecter sur son espace Adhérent sur le site de la FFA et répondre au questionnaire Santé. Chacun a reçu un mail de la Fédération.

Pour les nouvelles licences : nécessité d'un certificat médical autorisant la pratique de l'Athlétisme en compétition.

#### Création d'une section Baby-Athlé

Les inscriptions seront prises au Forum des Associations.

*Renseignements et Dossiers d'inscription sur le site du Club d'Athlétisme Guilérien : [www.guilersathle.fr](http://www.guilersathle.fr)*

## Vie paroissiale

**Samedi 22 juillet** : messe à Guilers à 18h

**Dimanche 23 juillet** : messe à Plouzané à 10h30

**Samedi 29 juillet** : messe à la chapelle de La Trinité à 18h

**Dimanche 30 juillet** : messe à Plouzané à 10h30

## Vie commerciale

### Alizé Coiffure et Esthétique

Nous vous informons que le salon sera fermé pour congés du **mardi 8 août au mardi 15 août inclus**. Réouverture mercredi 16 août à 9h.

*Tel : 02 98 07 63 94*

## Divers

### Recherche contrats apprentissage et alternance

Recherche **contrat d'apprentissage CAP/BEP - Charpentier** (âge minimum 17 ans) Envoyer candidature par mail uniquement : [administratif.quemeneur@orange.fr](mailto:administratif.quemeneur@orange.fr).

Recherche pour **contrat d'alternance un BTS Assistant de gestion PME - MI**. Envoyer candidature par mail uniquement : [administratif.quemeneur@orange.fr](mailto:administratif.quemeneur@orange.fr)

### Exposition

Le CHRU de Brest, la Carène (salle des musique actuelles de Brest) et la Cinémathèque de Bretagne ont le plaisir de vous inviter à la restitution des séances de ciné - mémoire menées avec les résidents de l'EHPAD Ker Anna de Guilers à l'automne 2016.

L'exposition est visible **jusqu'au 3 septembre 2017** au centre de soins et de réadaptation de Guilers, rue Lemonnier.

### Animations

Brest métropole, en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards, propose des animations tout public gratuites sur les plages de la métropole.

**Sciences à la plage** : du 24 au 28 juillet 2017 de 14h à 17h (repli possible du 31 juillet au 4 août), sur les plages de Porz Gwen à Plougastel Daoulas, du Bendy à Logonna Daoulas, de Sainte-Anne du Portzic à Brest, du Dellec à Plouzané, du Moulin Blanc côté Relecq-Kerhuon.

**Les vendredis du sport, plage du Moulin Blanc - Brest** : 21 et 28 juillet de 10h à 12h et de 14h à 17h et 4 et 11 août de 10h à 12h et de 14h à 17h (replis possibles les 18 et 25/08 + 1<sup>er</sup>/09).

*Le programme complet est disponible sur le site de la ville de Brest : [www.brest.fr](http://www.brest.fr)*

### Perdus / Trouvés

**Perdus** : 2 clefs sur un anneau, 1 carte d'identité, 1 trousseau de clefs, 1 pochette bleue avec papiers, 1 téléphone portable blanc, 1 calepin noir en cuir + un crayon, 1 carte de bus, 1 paire de lunettes de vue, 2 clefs de voiture, 1 téléphone noir et gris, 1 trousseau de clefs avec porte clef.

**Trouvé** : 1 clef.

*S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).*

